

**PROCES VERVAL**  
**ASSEMBLEE GENERALE 2022 (EXERCICE 2021)**  
**07 AVRIL 2022**

Le jeudi 7 avril 2022 à 17h30 précises, s'est tenue en son siège, 7 avenue Pierre de Coubertin à CANNES LA BOCCA, l'Assemblée Générale annuelle de la MJC Gaume.

**Étaient présents les administrateurs suivants :**

Monsieur Guy CAMPS – Président  
Madame Agnès AMADEI – Secrétaire Générale  
Madame Claire ACCIOLI – Trésorière adjointe.  
Madame Mélodie ONGARO, Messieurs Julien DAMANI, Cyrille SURMONT.  
Madame Caroline MANSANTI – Vice-Présidente  
Monsieur Jacques MOREL – Trésorier Général

**Étaient excusés les administrateurs suivants :**

Mesdames Marine AMADEI (pouvoir à Agnès AMADEI), Cécile DEMONCHY, Armelle HIEBLOT,  
Messieurs Benaïssa BELMOKTAR, Ludovic DUBREUIL (pouvoir à Caroline MANSANTI), Gérard VINCENT (pouvoir à Guy CAMPS).

**Étaient invités :**

Monsieur Noré MEZOUAR – Directeur, invité permanent (article 23 des statuts)  
Madame Joëlle ARINI – Conseillère municipale, en charge de l'éducation, de l'instruction publique et de la petite enfance;  
Vice-Présidente du Conseil Départemental  
Monsieur André FRIZZI – Conseiller municipal, délégué à la vie associative, membre d'honneur de la MJC.  
Monsieur Gilles REYNIER – Commissaire aux comptes de la MJC  
Monsieur Patrick GHIGO – Expert-comptable de la MJC

**Était excusée :**

Madame Charlotte CLUET, Conseillère municipale, déléguée à la jeunesse, à la famille et à la cause animale

**Étaient également présentes les personnalités invitées suivantes :**

Madame Dominique AUDE-LASSET – Directrice adjointe des Services de la Ville de Cannes  
Monsieur Alexandre APPOLONIA – Directeur du PLIE  
Monsieur Philippe BELY – Directeur de la MJC Picaud  
Monsieur Laid BOUZETIT – Président du SID  
Monsieur Thomas BOUZETIT – Direction Sports-Jeunesse de la Ville de Cannes  
Madame Christine DAFRAINVILLE – Professeur de Yoga, prestataire MJC  
Madame Marjolaine DELATTRE – Responsable du Centre Social Frayère  
Monsieur «Zézé» GAGLIERIS – Président des Vieilles Familles Boccassiennes  
Monsieur Sami MAZNI – Educateur de l'Association Sportive Cannes Football  
Monsieur Jean Paul MUNOZ – Directeur de la MJC Ranguin  
Madame Véronique NIGUES – Présidente de la MJC Ranguin  
Monsieur Yves RAYBAUD – Directeur de la Mission locale Cannes-Pays-de-Lérins  
Madame Saliha TIRIET-KOUSSA – Présidente de l'Association ADAS  
Monsieur Laurent TOULET – Directeur du Club Cannes Séniors  
Monsieur Stéphane VICTORION – Directeur des Chantiers des Jeunes

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer. La séance est ouverte à 17h35.

Le Président, Guy CAMPS, prend la parole pour souhaiter la bienvenue aux membres présents. Il donne lecture de l'ordre du jour qui figurait dans la convocation du 16 mars 2022.

- 1 - Rapport moral du Président, approbation.
- 2 - Rapport d'activité 2021 et orientation 2022 par le Directeur Général.
- 3 - Rapport financier 2021 par le Trésorier.

- 4 - Rapport du Commissaire aux comptes.
- 5 - Approbation des comptes 2021, quitus.
- 6 - Présentation du budget prévisionnel 2022 et montant des cotisations par le Trésorier.
- 7 - Vote du budget prévisionnel 2022 et du montant des cotisations.
- 8 - Évolution du Conseil d'Administration (membres sortants, nouvelles candidatures, élections).
- 9 - Résultat, élection du Conseil d'Administration.
- 10 - Questions diverses.
- 11 - Remerciements et clôture de l'Assemblée Générale par le Président.

## **1 – Rapport moral du Président.**

Mesdames, Messieurs, chers amis, adhérents et représentants de la Municipalité, bonjour.  
Cette année plus que les autres années, j'aimerais commencer par adresser de chaleureux remerciements tout d'abord à l'ensemble du personnel de la MJC, aux intervenants, au Directeur qui ont su, malgré la crise que nous traversons, entretenir du lien et ont réussi avec l'attachement et la confiance qu'ils portent à notre structure à la faire fonctionner presque normalement.

J'adresse aussi un remerciement particulier à la Municipalité de Cannes qui a continué et qui continue à soutenir notre structure au même niveau, malgré les conditions financières difficiles. Mes remerciements vont enfin aux Administrateurs qui ont tenu leurs réunions et ont suivi au plus près l'actualité et l'activité de la MJC. J'adresse une mention spéciale à notre Trésorier et à notre Directeur qui ont exploité toutes les ressources possibles pour tenir à flot notre structure.

Je ne m'attarderai pas sur les données chiffrées concernant notre activité que vous trouverez dans le bilan financier et le bilan d'activités. Je pense que mon rôle est aujourd'hui d'attirer l'attention sur l'avenir de notre Association. A ce titre, j'ai deux préoccupations. La première porte sur le fait que la réalisation d'un certain nombre de projets pourrait devenir difficile si la crise sanitaire repartait à la hausse et devait conduire aux restrictions que nous venons de vivre. La deuxième est relative au transfert provisoire des activités vers des locaux non encore identifiés du fait du chantier de réhabilitation de la Ferme Giaume. Heureusement les bons résultats financiers de ces deux dernières années nous permettent d'aborder un peu plus sereinement cet avenir proche.

Le Conseil d'Administration, son Bureau et la Direction, ont su dès le début de cette crise, prendre les décisions nécessaires, qui impacteront potentiellement les saisons prochaines. Dans cet avenir incertain, nous nous efforcerons, chaque fois que cela sera possible, d'être en adéquation avec l'attente de l'ensemble des adhérents. En effet, les Administrateurs et l'équipe de la MJC portent avec passion et abnégation la charge qui leur incombe mais ne pourront être les seuls acteurs le cas échéant. C'est pour cela que je vous remercie pour les efforts passés, présents et futurs qui pourront être mis au service de la MJC. Que ce soit en devenant administrateur, bénévole ou simplement adhérent, vous avez et aurez une importance certaine dans toutes nos actions.

Aujourd'hui plus que jamais, toute initiative peut être une force. Tout le monde n'a pas conscience de ses droits (accès à la culture, à l'éducation, aux loisirs) ni du rôle qu'il peut jouer dans la société. Mais nous considérons que nous sommes tous capables d'être acteurs de nos vies, dans notre Ville, et d'en tirer une satisfaction personnelle.

Les acteurs de la MJC GIAUME sont convaincus que c'est par l'éducation complémentaire aux institutions, par l'enrichissement réciproque, par le goût de faire ensemble qu'ils réussiront la mission qui leur est confiée.

Mesdames, Messieurs chers amis et adhérents, MERCI pour votre présence et votre implication.

Le Président, Guy CAMPS



Il est procédé au vote d'approbation de ce rapport moral.

**Résultat du vote (à main levée) :**

**l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Rapport moral.**

## **2 – Rapport d'activité 2021 et orientations 2022 par le Directeur.**

Chers adhérents,

L'année 2021 fut la saison de toutes les adaptations, acceptations et frustrations. Il a fallu s'adapter aux contraintes sanitaires et adapter les ateliers aux recommandations gouvernementales.

C'est pourquoi je tenais en préambule, au nom de l'équipe des salariés de votre MJC, à vous remercier sincèrement pour avoir compris la situation exceptionnelle que nous avons traversée. Les messages de soutien ont été nombreux et cela nous a donné la force de maintenir plus que jamais le lien qui nous unit dans notre Maison.

En tant que Directeur, je peux en effet souligner l'investissement de l'ensemble de l'équipe pour vous apporter chaque semaine : du loisir, de la culture, de l'activité physique, du bien-être pour toutes les tranches d'âge. Bien que cela soit le cœur de notre métier, il a fallu réinventer notre mode de communication, notamment via les réseaux sociaux. En effet, il était important pour nous d'être réactif face aux événements. Il en fût de même pour le Conseil d'Administration de l'Association, qui a toujours été solidaire avec les salariés pour apporter son énergie dans la bonne gestion de la MJC. Cette deuxième année COVID a eu une conséquence directe sur le nombre d'adhésions sur toutes les activités de la MJC.

Malgré cette situation sanitaire, nous avons pu maintenir certaines activités. Les actions Jeunesse comme l'accueil de loisirs et le dispositif « *Colo Apprenantes* » ont pu se poursuivre en respectant les gestes barrières. Le dispositif « *Quartier d'été* » a permis la réalisation du film « *Génération 2.0* ».

Et la MJC GIAUME est la première association du département à avoir obtenu le « *Label Qualité des Accueils Collectifs de Mineurs* » ; nous en sommes très fiers.

Les activités régulières quant à elles se sont adaptées aux contraintes.

Nous avons également, pu proposer aux Cannois et particulièrement aux Boccassiens différents événements. A ce titre il faut signaler la tenue de la 5<sup>ème</sup> édition du *Festival des Talents*. Elle a pu avoir lieu au grand bonheur des artistes et du public. Le Festival a eu un franc succès en comptabilisant près de 100 participants sur l'ensemble de la programmation. Le succès de cette édition démontre le besoin d'une animation culturelle locale et de qualité. D'autres événements ont remporté un franc succès comme *la Dictée pour Tous*, *la Giaume-Cup* et *la E-Cup*, les goûters d'*Halloween* et de *Noël*, ...

Depuis janvier 2021, l'équipe est désormais au complet et elle est présente sur toutes les tranches d'âge. Depuis la dernière Assemblée Générale, la MJC a complètement revu son organisation en mettant en place un fonctionnement par pôles d'activité. Quatre pôles ont été créés : la jeunesse, la famille, l'évènementiel et l'administration. Une réunion de travail et d'échange est organisée chaque mois.

Dans la poursuite de son engagement dans le lien social, la MJC joue pleinement son rôle d'accueil au quotidien au côté de la Ville de Cannes pour donner vie à cette magnifique bâtisse et au parc de la Ferme Giaume.

L'Éducation Populaire au cœur de notre projet associatif nous conduit à mettre toutes nos actions (ateliers, manifestations, spectacles, rencontres, action jeunesse...) au service de la vie collective et de l'émancipation individuelle. Dans cette perspective, La MJC se veut être un acteur majeur de la vie de la cité.

En conclusion, La MJC GIAUME, votre MJC, est déterminée, motivée, gonflée à bloc. Elle a le sentiment qu'avec vous et grâce à vous son activité reste ESSENTIELLE dans le bassin Cannois. L'histoire continue, écrivons ensemble de nouveaux chapitres.

Avant de terminer, je tiens à remercier les membres du Conseil d'Administration pour leur soutien. Pour ces mêmes raisons je remercie la Ville de Cannes, représentée par Madame Charlotte CLUET Conseillère municipale, déléguée à la jeunesse, à la famille, à la cause animale et à l'animal citoyen. Sans oublier nos autres partenaires financiers : l'Etat, la Région et la CAF.

Le Directeur, Noré MEZOUAR



NOTA : Le rapport d'activités 2021 et les orientations 2022 figurent en **ANNEXE 1, pages 8 à 15.**

Il est procédé au vote d'approbation de ce rapport d'activité 2021 et des orientations 2022.

**Résultat du vote (à main levée) :**

**l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2021 et les orientations 2022**

### **3 – Rapport financier 2021 par le Trésorier**

Le rapport financier complet, préparé par le cabinet GHIGO, expert-comptable de la MJC GIAUME, installé à CANNES LA BOCCA, figure en **ANNEXE 2, pages 16 à 22**. Les éléments essentiels sont indiqués ci-après.

#### **LES FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

L'année 2021 a été dans la continuité de la fin d'année 2020. Les activités en lien avec les enfants se sont faites dans le respect des mesures sanitaires, sauf au mois d'avril 2021 où la MJC GIAUME a dû mettre ses salariés au chômage partiel. Par contre les activités en lien avec les adultes ont encore été fortement impactées.

Comme il avait été planifié, les excédents de trésorerie liés aux financements exceptionnels obtenus pendant la crise sanitaire 2020 ont permis :

- l'embauche à temps plein des 2 salariés en COD CUI-CAE
- l'acquisition de 3 véhicules d'occasion, 2 TRAFIC et 1 CLIO
- de placer une partie de cette trésorerie pour anticiper le versement des indemnités de départ en retraite.

Toutefois il est à noter que le déménagement de l'Association dans des locaux provisoires, pendant la durée des travaux de réhabilitation de la bâtisse, ne s'est pas fait fin 2021. Il est reporté au mieux fin 2022.

#### **LE COMPTE DE RESULTAT**

☑ La vision sur 12 exercices confirme l'amélioration du résultat de l'exercice de 2021 par rapport aux années 2018, 2017 et 2016. Malgré la crise sanitaire, le résultat est encore positif (+ 88 769 €). La MJC GIAUME a su bien gérer cette période difficile, ce qui lui a permis de continuer à redresser le cap encore en 2021. Il faut absolument continuer à maîtriser les dépenses et la trésorerie pour les adapter aux ressources qui tendront à baisser en 2022 (subventions) tout en continuant à développer les ressources propres.

☑ L'année 2021 a été marquée par un bénéfice d'exploitation en forte augmentation et par voie de conséquence une amélioration du résultat de l'exercice.

☑ L'amélioration du résultat trouve donc son origine pour une grande partie dans la baisse des charges de l'association, les mesures sanitaires a des économies forcées du fait de l'arrêt de certaines activités.

☑ L'amélioration de la situation de l'association constatée cette année permet de consolider la situation de la trésorerie de l'association, la période post COVID devra être bien gérée pour conserver ces acquis.

☑ L'association est prête pour affronter le futur dans les meilleures conditions qui lui sont données depuis des années.

#### **LE BILAN**

Le bénéfice de 2021 contribue cette année encore à l'amélioration des fonds propres. Malgré toutes les incertitudes sur la période post COVID, la MJC GIAUME doit poursuivre ses efforts pour que les résultats restent positifs dans les années à venir et continuent à améliorer l'équilibre financier de haut de bilan.

Les provisions pour indemnité de départ en retraite sont en légère augmentation (+1 262€) en 2021. Rappelons que la provision n'est pas une réserve d'argent mais une écriture comptable.

L'actif immobilisé est en hausse, du fait de l'acquisition de nouveaux véhicules.

Les dettes ont diminué d'un exercice à l'autre et l'actif circulant (créances et trésorerie) diminue aussi.

Il n'y a plus de découvert bancaire, au 31 décembre 2021.

La MJC GIAUME est dans une situation financière plus confortable.

### **4 – Rapport du commissaire aux comptes**

Le rapport du Commissaire aux Comptes préparé par Monsieur Gilles REYNIER, de la SCP REYNIER et ASSOCIES, figure en **ANNEXE 3, pages 23 à 28**.

Un extrait des conclusions du rapport du Commissaire aux Comptes est indiqué ci-après.

*En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association MJC GIAUME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.*

*Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.*

*Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.*

*Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.*

## **5 - Approbation des comptes 2021, quitus.**

A l'issue de la présentation du rapport financier et du rapport du Commissaire aux comptes, il est procédé au vote d'approbation des comptes 2021.

**Résultat du vote (à main levée) :**

**l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes financier 2021 et donne quitus.**

**Le résultat excédentaire est affecté à l'unanimité au compte «report à nouveau».**

## **6 – Présentation des orientations du budget prévisionnel 2022**

Il n'est pas fourni de budget prévisionnel 2022 chiffré mais uniquement les grandes lignes directrices de ce budget qui sont indiquées ci-après.

Les mesures prises en 2020 et en 2021 pour la conduite des activités et malgré la crise sanitaire, ont eu les conséquences attendues d'amélioration des résultats en 2020 et 2021. La poursuite en 2022 de cette politique de sagesse et de vigilance budgétaire permet raisonnablement d'estimer que la situation financière de l'Association restera favorable en 2022.

Cette perspective est confortée par le fait que la Convention qui nous lie avec la Ville de Cannes est devenue pluriannuelle (elle couvre les années 2022 à 2024) et que le montant de la subvention 2022 attribuée par la Ville de Cannes, notifié le 15 février 2022, est du même niveau que celui des trois années précédentes. L'Association ne peut que se féliciter de cette situation et adresse un grand merci à la Ville de Cannes pour ce soutien qui la conforte dans la pertinence de ses actions et qui témoigne de la permanence de la confiance que la Ville lui témoigne.

La MJC GIAUME poursuivra la politique d'économie dans les domaines de la gestion administrative et financière, en veillant toutefois à ce que ne soient pas affectées les activités sportives, éducatives, culturelles, artistiques et sociales qui constituent sa raison d'être. Dans cet état d'esprit, le montant des cotisations 2022 restera inchangé.

Enfin les excédents de trésorerie liés aux financements exceptionnels obtenus en 2021, de la part des collectivités partenaires, toujours consécutivement à la crise sanitaire, vont permettre de couvrir les frais du déménagement et de l'installation de l'Association, dès le 2<sup>ème</sup> semestre 2022, dans les locaux provisoires qui lui seront proposés, pendant la durée (environ 2 ans) des travaux de réhabilitation de la bâtisse Giaume.

## **7 – Vote des orientations du budget prévisionnel 2022**

A l'issue de la présentation des orientations du budget prévisionnel 2022, il est procédé au vote d'approbation de ces orientations.

**Résultat du vote (à main levée) :**

**l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les orientations du budget prévisionnel 2022.**

## **8 – Evolution du Conseil d'Administration (C.A.)**

En application des statuts et de ses articles 21 et 22, modifiés lors de l'Assemblée Générale du 15 avril 2021, le mandat de l'ensemble des membres constitutifs du Conseil d'administration sortant est terminé.

Rappel de la composition du Conseil d'Administration sortant (pour information)

### *Le Bureau*

Président : Guy CAMPS

Vice-Présidente : Caroline MANSANTI

Secrétaire Générale : Agnès AMADEI

Secrétaire adjoint : Benaïssa BELMOKTAR

Trésorier Général : Jacques MOREL

Trésorière adjointe : Claire ACCIOLI

### *Les autres administrateurs*

Marine AMADEI, Cécile DEMONCHY, Armelle HIEBLOT, Mélodie ONGARO

Julien DAMANI, Ludovic DUBEUIL, Cyrille SURMONT, Gérard VINCENT

Les candidatures pour un nouveau Conseil d'Administration, pour un mandat de trois années, toujours en respectant la parité femmes-hommes, sont les suivantes.

### Mesdames

ACCIOLI Claire (membre sortant)

AMADEI Agnès (membre sortant)

AMADEI Marine (membre sortant)

FERRANT Sandrine (nouvelle candidature)

MANSANTI Caroline (membre sortant)

MAHOU Assia (nouvelle candidature)

ONGARO Mélodie (membre sortant)

### Messieurs

CAMPS Guy (membre sortant)

DAMANI Julien (membre sortant)

DUBREUIL Ludovic (membre sortant)

MOREL Jacques (membre sortant)

ROUS Richard (nouvelle candidature)

SURMONT Cyrille (membre sortant)

VINCENT Gérard (membre sortant)

## **9 – Election du Conseil d'Administration (C.A.)**

Une question préalable est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale : l'élection des membres du nouveau Conseil d'Administration doit-elle avoir lieu nominativement, candidature par candidature, ou bien par un vote portant sur la totalité des membres figurant sur la liste des candidats présentés ?

**Résultat du vote (à main levée) :**

**l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le vote groupé, non nominal.**

Il est procédé alors au vote d'approbation portant sur l'élection des membres figurant sur la totalité de la liste présentée.

**Résultat du vote (à main levée)**

**l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'élection des membres du C.A. de la liste présentée.**

Sont donc élus pour une durée de 3 ans :

Claire ACCIOLI	Agnès AMADEI	Marine AMADEI	Guy CAMPS
Julien DAMANI	Ludovic DUBREUIL	Sandrine FERRANT	Assia MAHOU
Caroline MANSANTI	Jacques MOREL	Mérodie ONGARO	Richard ROUS
Cyrille SURMONT	Gérard VINCENT		

## **8 – Questions diverses**

Pas de questions diverses.

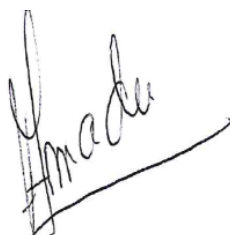
## **9 – Conclusion et clôture de l'Assemblée Générale**

La parole est donnée aux élus pour tirer les conclusions de l'A.G. Madame ARINI est heureuse d'avoir participé à cette réunion et se dit ravie de constater l'implication et la réactivité de la MJC GIAUME dans le tissu local et ses réussites très intéressantes. Elle souligne aussi sa satisfaction de constater que les finances de la MJC GIAUME sont saines et affichent un résultat positif. Elle nous assure que le Maire de Cannes est très attaché à la MJC GIAUME, qu'il soutient ses actions et qu'il est très attentif à son évolution.

La séance est levée à 19h05 par le Président qui convie l'assistance à partager le verre de l'amitié.

Fait à CANNES LA BOCCA, le 21 avril 2022

La Secrétaire  
Agnès AMADEI



Le Président  
Guy CAMPS



Le Trésorier  
Jacques MOREL



# ADDITIF A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 07 AVRIL 2022

## ELECTION DU BUREAU

Conformément aux nouveaux statuts (Article 25), le Conseil d'Administration s'est réuni, à l'issue de l'Assemblée Générale pour élire les membres du Bureau, sous la présidence du doyen d'âge, Jacques MOREL.

Sont élus, à l'unanimité :

Présidente	Caroline MANSANTI
Vice-Président	Guy CAMPS
Secrétaire Générale	Agnès AMADEI
Secrétaire adjoint	Ludovic DUBREUIL
Trésorier Général	Jacques MOREL
Trésorière adjointe	Claire ACCIOLI

La Présidente



Caroline MANSANTI